

Côte dePenthièvre

Il faut éclairer l'entrée du port de Dahouët

L'Amicale des pêcheurs plaisanciers de Pléneuf-Val André (A3PVA) et son président Yves Gauthier, souhaiteraient voir installer des éclairages à l'entrée du port de Dahouët.

Quel est le projet phare de l'association ?

Nous allons continuer le travail déjà accompli afin de satisfaire aussi bien les pêcheurs plaisanciers que les professionnels. Notre première action sera de demander une amélioration de l'entrée du port de Dahouët de nuit. A ce jour, il n'existe que le point lumineux de l'actuelle balise. Il serait indispensable de créer quel-ques points lumineux afin que les utilisateurs puissent entrer plus sereinement dans le port ou en sortir. Logiquement, ces travaux devraient s'inscrire dans le cadre des « Phares et balises ». Pour rentrer au port, des marins utilisent les GPS, mais nul n'est à l'abri d'une panne ou de prendre un bout de filet ou autres débris dans l'hélice. Si vous êtes dans la passe de Dahouët, à ce moment-là, vous n'avez que quelques secondes pour réagir, surtout si le vent s'est levé et vous dresse à la côte par gros temps ! Des ports costarmoricains sont déjà dotés de systèmes d'éclairages simples. Je pense à nos voisins réginiens qui disposent d'un très bon éclairage. L'entrée du port de Dahouët

D'autres projets ? L'A3PVA sera présente aux Puces nautiques sur les quais de Dahouët les 12 et 13 mai. Un repas est prévu le 25 février ainsi qu'une sortie pique-nique en

mai. Deux sorties en mer sont programmées les 21 juillet et 18 août avec à chaque fois le repas convivial en soirée. L'association est présente également via « Cap armor » pour des découvertes de notre milieu maritime en découvrant par exemple la station vue du large tout en s'initiant aux techniques de pêche. Yves Gauthier est le nouveau président de l'Amicale des plaisanciers pêcheurs de Pléneuf-Val-André (A3PVA).

Quel est le but de l'A3PVA ? Le but principal est de promouvoir la pêche loisir et récréative en s'appuyant sur les structures de la [FNPPSF] (Fédération nationale des pêcheurs plaisanciers et sportifs de France). Cet engagement est de respecter la nature et l'environnement dans lequel nous vivons. En ayant par exemple une poubelle à bord. Nous demandons à nos membres de se responsabiliser eux-mêmes tout en respectant les règles de navigation en utilisant des gilets de sauvetage y compris les VFI (Vêtement flottant individuels). De prévenir les proches d'une sortie en mer indiquant si possible les zones de navigation, ce qui permettrait à la SNSM d'engager plus rapidement les secours en cas de retard ou d'accident.

Combien y a-t-il d'adhérents ? A ce jour, l'A3PVA est bien représentée avec environ 150 membres. Nous souhaiterions que d'autres utilisateurs des ports de Dahouët et du Val André nous rejoignent. Des permanences au local du Bosco quai des Salines à Dahouët sont possibles. Une boîte

aux lettres et une adresse e-mail (appva@gmail.com) permettent de poser des questions. L'adhésion symbolique est de 16 euros à l'année. Pour les puristes, une revue professionnelle trimestrielle de la FNPPSF est distribuée directement à votre domicile moyennant 12 euros supplémentaires. Site internet : <http://appva.wifeo.com/>

Actif pour Val Tonic Yves Gauthier a présidé pendant près de 8 ans l'association des commerçants du Val André (Val Tonic). Le Pléneuvien reste toutefois encore actif pour suivre le dossier FISAC. Membre de l'A3PVA depuis plusieurs années, il est entré dans le conseil d'administration le 19 novembre 2011 « *afin de soutenir et de renforcer les membres du bureau qui ont subi quelques « tempêtes » durant l'année écoulée* ». Nommé président le 19 janvier 2012 avec l'appui des membres du conseil d'administration, « *personne ne souhaitait reprendre le flambeau de cette association et ma motivation était d'autant plus importante puisqu'il s'agissait de sauver cette association menacée de disparaître* ».

Delphine Le Dù